Zeitschrift: Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische

Vereinigung für Dokumentation

Band: 58 (1982)

Heft: 2

Rubrik: Mitteilungen VSB = Communications de l'ABS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mitteilungen VSB - Communications de l'ABS

AUS DEN VERHANDLUNGEN DES VSB-VORSTANDES

Der VSB-Vorstand behandelte an seiner Sitzung vom 10. Februar 1982 u.a. folgende Geschäfte:

- Aufnahme von Volontären in die VSB: Der Vorstand nimmt Kenntnis von den Verhandlungen zwischen einer Delegation der Personalorganisation und des Vorstandes über die Möglichkeit einer Statutenänderung, die die Aufnahme von Volontären ermöglichen soll. Er stimmt mehrheitlich einer entsprechenden Statutenänderung zu, wonach die Volontäre unter gleichen Bedingungen VSB-Mitglieder werden können. Der textlich in beiden Sprachen bereinigte Antrag wird der Generalversammlung 1982 vorgelegt und rechtzeitig in den Nachrichten publiziert.
- Ebenfalls zur Generalversammlung im Herbst wird ein Entwurf der Arbeitsgruppe «Berufsbild» vorliegen. Auch er soll vorher in geeigneter Form den Mitgliedern bekanntgemacht werden.
- Der Vorstand stimmt schließlich dem Rahmenprogramm für die Generalversammlung 1982 in Pruntrut zu. Da es sich um eine nicht allzu sehr von Sachgeschäften oder Wahlen befrachtete Versammlung handelt, wird auf die Simultanübersetzung in diesem Jahr verzichtet. Anmeldung, Reservationen und Programm erreichen die VSB-Mitglieder in gewohnter Weise.

HINWEIS ZUR GENERALVERSAMMLUNG 1982 IN PRUNTRUT

Arbeitsgemeinschaften, Kommissionen und Arbeitsgruppen der VSB, die gerne die Jahrestagung in Pruntrut für eine Zusammenkunft benützen möchten, sind gebeten, dies sobald als möglich dem VSB-Sekretariat mitzuteilen (Tel. 031 61 89 44/61 69 96).

INDICATION D'ASSEMBLEE GENERALE ABS 1982 A PORRENTRUY

Les communautés de travail, les commissions et les groupes de travail de l'ABS qui désirent organiser une réunion lors de l'Assemblée générale de cet automne sont priés de bien vouloir s'adresser au secrétariat ABS (Tél. 031 61 89 44/61 69 96).

Anniversaire LES 10 ANS DE L'AGBD

L'Association Genevoise des Bibliothécaires Diplômés (AGBD) fête cette année son dixième anniversaire. Aussi convient-il à cette heure d'examiner comment elle s'est comportée. A-t-elle judicieusement utilisé le temps imparti, ou, avec Verlaine, faut-il l'interroger «Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà de ta jeunesse?»

A la fin des années soixante, le nombre de postes de bibliothécaires allant croissant, il devint nécessaire de chercher à coordonner le développement de notre profession. Aussi, le 23 septembre 1971, un groupe de diplômés issus de l'Ecole de bibliothécaires de Genève se réunit-il aux «Petitis philosophes», siège de l'Institut d'études sociales à la rue Prévost-Martin, pour envisager la création d'une association¹. Le 3 mars 1972, une assemblée constituante était convoquée par l'envoi de 109 circulaires, 60 personnes y participèrent et, depuis lors, d'année en année, nos effectifs ont régulièrement augmenté. De 67 membres dès juillet 1972, nous sommes 173 à fin 1981.

Nos buts généraux, définis dès la première séance du groupe de travail, et énoncés dans nos statuts:

- reconnaissance et protection du titre;
- représentation auprès des autorités, des employeurs et du public n'ont pas varié. Toutes nos actions ont tendu dans ce sens, passant par le distinguo entre conservateurs et bibliothécaires, antérieurement et respectivement dénommés bibliothécaires et assistants-bibliothécaires; la protection de la formation antérieure aux études professionnelles; la situation des bibliothécaires dans les cycles et les collèges; la rémunération des stagiaires; l'évaluation des fonctions à l'Etat de Genève.

Ces dernières années, une bonne part de notre énergie a été absorbée par ce dernier point. L'AGBD, reconnue comme intervenant valable et représentatif, a pu participer aux négociations qui, si elles n'ont pas atteint les résultats auxquels nous aspirions, ont néanmoins fait connaître notre spécificité à des interlocuteurs qui en ignoraient quasi tout.

Sur le plan de la représentativité, notre groupe était déjà constitué et agissant lorsque l'ABS, révisant ses statuts, institua l'Organisation du personnel où devaient sièger des représentants des groupes régionaux. Reconnue comme tel, l'AGBD put immédiatement y avoir un siège et les relations ainsi établies, plus étroites qu'auparavant, sont profitables aux deux parties.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de recenser tous les autres points abordés au cours de ces dix années: Nous citerons en vrac:

- notre participation à l'Assemblée générale de l'ABS à Genève, en 1976, par l'organisation des conférences Lamy-Rousseau et Delannoy;
- les visites organisées pour nos membres, de la BCU à Lausanne (1977, système SIBIL), de la bibliothèque de La Grange, à Genève (1977), des nouvelles installations universitaires de Dorigny (1979);
- ¹ Celle-ci est ouverte aux bibliothécaires habitant ou (et) travaillant dans le canton de Genève, détenteurs d'un diplôme suisse ou étranger reconnu par l'Association.

- l'organisation de deux Journées des bibliothécaires romands (1974 et 1981);
- les cours de recyclage en catalogage ISBD (1973 et 1978);
- l'obtention de la traduction simultanée aux assemblées de l'ABS;
- les relations avec d'autres groupes analogues au nôtre, avec l'Ecole de bibliothécaires (nous sommes représentés à la Commission consultative de cette Ecole et au Comité de direction de l'IES), avec l'Université.

En 1979 nous avons lancé «Hors-Texte», publication tri-annuelle qui connait un réel succès. Servi à nos membres dans le cadre de leur cotisation annuelle, elle a suscité à ce jour l'intérêt de 77 autres personnes qui ont souscrit un abonnement.

Que dire, en forme de conclusion, sinon que l'AGBD, chemin faisant, a conquis sa place au soleil. Elle a aussi poussé les bibliothécaires genevois, individualistes par nature, à se sentir solidaires, et ce n'est pas l'une de ses moindres réussites. Enfin, elle a permis à ceux qui l'ont voulu de nouer ou de resserrer des liens amicaux, et peut-être est-ce là le plus beau fleuron de sa couronne.

Marie-A. Martin, présidente honoraire de l'AGBD

REUNION ANNUELLE DES BIBLIOTHECAIRES ROMANDS

Les bibliothèques ou les personnes privées désirant recevoir une convocation à la réunion annuelle des bibliothécaires romands (mai ou juin) et qui n'auraient pas reçu la circulaire de décembre dernier, sont priées de se faire connaître à l'adresse ci-dessous:

- a) pour les bibliothèques: en indiquant le nombre de convocations désirées (distribution assurée par les institutions)
- b) pour les personnes privées: en indiquant l'adresse où doit parvenir la convocation (mais en évitant tout chevauchement, si possible).

Bibliothèque Publique de la Ville, Case postale 392, 2001 Neuchâtel 1

Mitteilungen SVD - Communications de l'ASD

AUS DER TÄTIGKEIT DES SVD-VORSTANDES

Am 28. Januar 1982 hat der Vorstand mit seiner 116. Sitzung in Bern das neue Jahr begonnen. Neben den üblichen Traktanden interessierten vor allem die Jahresberichte 1981 der verschiedenen Ausschüsse und Regionalgruppen.

- Ausbildung. Diesem Gebiet muß große Aufmerksamkeit geschenkt werden, da die technische Entwicklung rasch voran schreitet.
- Technische Hilfsmittel. Das Schwergewicht liegt auf der Organisation von Veranstaltungen, die Informationsanbietern Gelegenheit gibt, ihre Systeme vorzustellen. Aus diesen Kreisen wurde denn auch der Wunsch nach einer für die Schweiz repräsentativen Online-User Group vorgebracht. Der Vorstand wird später dazu Stellung nehmen.